

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
24 JANVIER 2013**

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date d'affichage : 10/01/2013

Date de convocation : 10/01/2013

L'an deux mille treize et le vingt quatre janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire.

Etaient présents : Mme MARTIN, M BARTHES, Mme STEFANI, M.VILLAR, Mme LISERRA, Mme AMBLARD, Mme VIDAL, M. BLASQUEZ,

Absents excusés : M. LAVAGNE, M. LAUBER, Mme MELLET, Mme BONNAFOUS- LOUP, Mme MIALHE, M. GAMBIER.

Mme Pierrette STEFANI a été nommée secrétaire de séance.

PLU

L'enquête publique a débuté le **7 janvier 2013** et durera **jusqu'au 6 février 2013**.

TRAVAUX

Problèmes de sécurité

Un comptage de véhicules et un contrôle de vitesse ont été réalisés Chemin du Causse, Rue de la Durenque (voie communale allant de Valdurenque à Noailhac) et Rue des Manettes. Ces voies sont limitées à 50km/h.

En résumé, cette étude fait apparaître les résultats suivants :

Route de Noailhac :

Sens Noailhac-Valdurenque, 114 véhicules/jour, vitesse moyenne 57km/heure

Sens Valdurenque-Noailhac, 116 véhicules/jour, vitesse moyenne 55km/heure

85% des véhicules roulent à 67km/heure de moyenne.

Rue des Manettes

Sens Rue des Manettes-Rue de Cantalause, 99 véhicules/jour, vitesse moyenne 43km/heure

Sens Rue de Cantalause-Rue des Manettes, 86 véhicules/jour, vitesse moyenne 46km/heure

85% des véhicules roulent à 57km/heure de moyenne

Chemin du Causse

Sens RD 612 - Rue Mathieu Cros, 346 véhicules/jour, vitesse moyenne 45km/heure

Sens Rue Mathieu Cros -RD 612, 267 véhicules/jour, vitesse moyenne 44km/heure.

85% des véhicules roulent à 51km/heure de moyenne.

Travaux salle des associations

La cuisine de la salle des associations a été refaite par M. Yves AMBLARD, les matériaux ont été achetés par le Club des Aînés Ruraux. Pour compenser cette dépense dans un local appartenant à la

commune, une subvention de **304€**, correspondant à l'achat des matériaux, sera versée au Club des Aînés Ruraux.

Couverture terrain de tennis

Une subvention au titre de la DETR 2013 sera demandée pour la couverture du terrain de tennis.

Columbarium

Des devis seront demandés pour la réalisation de columbarium, jardin du souvenir ou autres constructions destinées à recevoir des urnes funéraires.

PERSONNEL

Changement de grade

M. Jean-Louis FARRET ayant réussi son examen, il sera adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2013.